



## TARIFS DES HONORAIRES DE VENTE

Appartements, maisons, locaux commerciaux Immeubles bureaux Société Civile Immobilière Viager (à la charge des vendeurs en % du prix de vente net vendeur et inclus dans les prix affichés)

Montant de la transaction	Mandat simple
Jusqu'à 50 000 €	6 600€ TTC
De 50 001 € à 100 000 €	10 000€ TTC
De 100 001 € à 150 000 €	10% % TTC
De 150 001 € à 300 000 €	8.4% TTC
De 300 001 € à 1 000 000 €	7.2% TTC
Au-delà de 1 000 000 €	6% TTC
Au-delà de 2 500 000 €	4% TTC

### Plan de communication et services premium pour les mandats exclusifs.

Pour les achats dans le NEUF, nous sommes mandatés par les promoteurs, nos honoraires sont pris en charge par ces derniers et ne se rajoutent pas à leur prix public car ils se substituent à leur frais de commercialisation vente directe.